

Etape Chaumont-sur-Loire - Amboise



Dans un premier temps on suit la voie vélo, avec le balisage jaune bleu de Compostelle, puis à partir de l'antenne relais à 5,8km on suit le GR®655 jusqu'à Amboise.

A partir de la mairie de Chaumont-sur Loire, on longe la Loire sur la voie vélo et un peu plus loin on traverse D751 **1,3km**, pour prendre à gauche la rue montante direction Amboise en vélo. Dans la montée à droite sur la voie vélo. Au bout **2,7km**, au niveau du domaine des Pierrettes à gauche et 1ere à droite, **abri bus avec banc**. On passe par le lieu-dit le Meunet, puis tout droit. Au stop **4km** à droite, on entre dans Rilly-sur-Loire.

On passe sous une passerelle, puis l'église Ste-Eugénie et son cimetière attenant avec **eau**. Au stop à gauche route de Vallières, **bancs** à droite, puis à droite route Chemin des Moineaux **4,6km**, puis le chemin herbeux dans le prolongement.

Au débouché en face la route Chemin Vert puis le chemin dans le prolongement. On suit le balisage et au niveau de l'antenne relais **5,8km**, on retrouve le GR®655, **banc** juste après.

Au débouché sur route à gauche, on est à Mosnes, on vient de passer du Loir-et-Cher à l'Indre-et-Loire. On suit le GR® et juste après le lieu-dit Picardièrre le large chemin gravillonné à gauche **7,3km** petit **abri bus** en bois sans banc.

On poursuit en suivant le balisage sur divers chemins, on traverse D123 **10km** et on continue sur le chemin en face. On arrive au lieu-dit Léreau-Marion et on prend la route **10,9km** tout droit. Au croisement au niveau de la bouche d'incendie, le chemin à gauche **11,3km**. On suit le balisage dans la forêt, au débouché sur route **12,6km** à gauche. On suit la route on passe par le lieu-dit le Feuillet et dans le virage à droite **13,6km** direction la Ruchauderie. On suit la petite route et le chemin dans le prolongement. Au débouché sur D80 au lieu-dit la Gravelle **14,8km** à droite.

On suit D80 et plus loin, la route à gauche **15,2km** direction la Finellerie. On poursuit sur cette route, on arrive à St-Règle puis dans la descente à droite rue de Mazeure **16,7km**, puis 1ere à gauche chemin du Baboisseau. On suit le balisage et au débouché sur route **18,1km** à droite. On suit cette route et à un croisement **19,4km** à gauche rue des Têtes Noires. On suit cette route, on passe devant un château d'eau **20,3km**, on reste sur cette route pour arriver à l'Arsanderie.

Etape Chaumont-sur-Loire - Amboise

On prend à gauche rue du Clos du Saule et au bout à gauche **20,9km**, au croisement en face rue des Fauchelleries. On passe au-dessus de D31 **21,6km** on continue, on entre dans Amboise, **abri bus avec banc**, au stop tout droit direction VVF, on suit cette direction on passe par la rue de Bel Air que l'on suit pour ensuite prendre à droite la rue Augustin Thierry **23km**, toujours direction VVF. On suit cette rue jusqu'au fond de l'impasse où on surplombe Amboise. On prend les escaliers, pour arriver rue Victor-Hugo que l'on prend à droite. On arrive ensuite au Château d'Amboise, **toilette publique** au niveau de la muraille.
Amboise tous commerces et services.

*

GR® est une marque déposée de la Fédération Française de Randonnée.
En cas d'erreurs ou d'évolutions, n'hésitez pas à aviser GRdodo, afin d'aider les autres pèlerins.

Les commentaires et photos sont la propriété de GRdodo. Il est formellement interdit d'en reproduire tout ou partie sans l'autorisation expresse de la société GRdodo.